

PLUS DE TROIS CONSOMMATEURS SUR QUATRE VENDENT LEUR PROPRIÉTÉ GRÂCE À L'EXPERTISE D'UN COURTIER IMMOBILIER

Les parts de marché des courtiers immobiliers sont en hausse

L'Île-des-Sœurs, le 4 juillet 2017 – La Fédération des chambres immobilières du Québec (FCIQ) estime que trois reventes immobilières résidentielles sur quatre au Québec sont réalisées par l'entremise du système de collaboration provincial Centris® des courtiers immobiliers. La part des ventes Centris® n'a cessé de croître depuis 2013, alors qu'elle était d'environ 70 %, pour se chiffrer maintenant à quelque 75 %.

« Notre méthode de calcul rigoureuse se base sur les ventes conclues par les courtiers immobiliers de la province et non sur les nouvelles inscriptions, puisque ces dernières se révèlent peu pertinentes pour mesurer les parts de marché réelles », précise Patrick Juanéda, président de la FCIQ. « À titre d'exemple, on peut comptabiliser 100 nouvelles inscriptions de propriétés et n'en vendre qu'une seule. Par conséquent, des parts de marché basées uniquement sur les nouvelles inscriptions ne veulent absolument rien dire. »

« Plusieurs propriétaires qui tentent de vendre par eux-mêmes finissent, après quelques mois, par se tourner vers un courtier immobilier pour conclure leur transaction, poursuit M. Juanéda. Les consommateurs qui décident de confier la transaction financière la plus importante de leur vie à un courtier immobilier veulent "vendre" leur propriété, et non simplement la "mettre en vente" sur un site Internet quelconque. Ils veulent un résultat, et c'est pourquoi de plus en plus de gens font confiance à un courtier immobilier. »

À cet égard, le niveau de confiance des Québécois envers les courtiers immobiliers affiche une forte croissance, soit de 22 points de pourcentage, depuis 2011, selon le plus récent [Baromètre des professions](#) réalisé par la firme Léger. Ce résultat est attribuable en grande partie à une professionnalisation accrue des courtiers immobiliers, qui sont mieux formés que jamais.

« Une transaction immobilière est un processus complexe et délicat qui nécessite une connaissance approfondie du marché de l'immobilier, ajoute M. Juanéda. En plus de gérer les aspects commerciaux, financiers et juridiques, un courtier doit savoir négocier efficacement. Son expertise assure au consommateur de franchir avec succès toutes les étapes d'une transaction, en plus de lui offrir la protection légale prévue par la *Loi sur le courtage immobilier*. Cette protection ne s'applique pas lorsqu'un consommateur décide de vendre par lui-même ou avec l'aide d'une entreprise de services-conseils en immobilier. »

Bien que la part des reventes réalisées par l'entremise de Centris® (les « ventes Centris® ») se situe à 75 % du nombre total de reventes réalisées dans la province, il ne faut toutefois pas conclure que les 25 % restants sont constitués uniquement de reventes réalisées directement par les propriétaires.

Les courtiers immobiliers de la province réalisent aussi d'autres transactions qui ne sont pas des ventes Centris®. Par exemple, lorsqu'une transaction implique un contrat de courtage de moins de 60 jours ou un contrat de courtage acheteur. « Ainsi, il est plus juste de dire que les courtiers immobiliers effectuent au moins trois ventes de propriétés existantes sur quatre », précise M. Juanéda.



Méthodologie

La FCIQ évalue les parts de marché en comparant le nombre de ventes Centris® (et non celui des nouvelles inscriptions) avec le nombre de transactions enregistrées au Registre foncier du Québec. Cette façon transparente et rigoureuse de calculer les parts de marché des courtiers immobiliers prend en considération toutes les ventes résidentielles, à l'exception des ventes de propriétés neuves et de certaines transactions enregistrées au Registre foncier qui n'ont pas nécessité de mise en marché de la propriété (ex. dons, successions, ventes liées).

À propos de la Fédération des chambres immobilières du Québec

La Fédération des chambres immobilières du Québec est une association à but non lucratif regroupant les 12 chambres immobilières de la province, de même que près de 13 000 courtiers immobiliers membres. Sa mission est de soutenir les chambres immobilières du Québec dans le but de défendre, protéger et promouvoir les intérêts des courtiers immobiliers en offrant des services en matière de pratiques professionnelles, d'affaires publiques et d'analyse de marché. La FCIQ est guidée par une approche axée sur la collaboration et le partage des ressources.

- 30 -

Renseignements :

Jacynthe Alain
Directrice adjointe, Communications et relations publiques
Fédération des chambres immobilières du Québec (FCIQ)
514 647-8249
Jacynthe.Alain@fciq.ca

